

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. PRINCIPES GENERAUX

Toute commande passée à la société MICRO CONNEXIONS SYSTEMES implique nécessairement, à titre de condition essentielle et déterminante, l'acceptation sans réserve par le client des présentes conditions générales de vente, nonobstant de ce fait toute disposition contraire pouvant figurer sur les documents émanant du client.

Le fait pour la société MICRO CONNEXIONS SYSTEMES de ne pas prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des présentes conditions générales ou des conditions particulières de la commande ne peut être interprété par le client comme valant renonciation par la société MICRO CONNEXIONS SYSTEMES à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque des dites conditions.

Loi applicable et juridiction compétente:

L'interprétation et l'exécution des présentes conditions générales de vente ainsi que tous les actes qui en seront la conséquence seront soumis au droit français.

En cas de litiges, seul le Tribunal de commerce de Créteil sera compétent à moins que la société MICRO CONNEXIONS SYSTEMES ne préfère saisir toute autre juridiction compétente, en particulier celle du siège social du client ou du lieu de situation des marchandises livrées.

2. PRIX

Les prix figurant sur les tarifs portés à la connaissance du client peuvent être modifiés selon les variations du Dollar U.S. Jusqu'à la date de la commande effective du client. Cependant, si l'article commande n'est pas disponible, la période de variation de prix est étendue jusqu'à la réception de la pièce dans les magasins de la société MICRO CONNEXIONS SYSTEMES.

3. CONDITIONS DE REGLEMENT

Pour tout nouveau client, la première commande doit être accompagnée d'un extrait KBIS de moins de trois mois et d'un relevé d'identité bancaire.

Toutes les factures sont payables comptant (net sans escompte) à la livraison ou au moment de l'enlèvement du matériel, par chèque, virement ou carte bleue (sur place ou par correspondance).

Pour toute somme due au-delà de 30 jours, il y aura des pénalités de retard qui deviendront de plein droit immédiatement exigibles et porteront intérêt au taux égal à une fois et demie le taux d'intérêt légal, applicable à la date d'exigible de la dette, plus taxes.

4. LIVRAISONS

La livraison est effectuée soit:

- par la remise directe au client,
- par la délivrance à un expéditeur ou à un transporteur dans les locaux de MICRO CONNEXIONS SYSTEMES et à la demande du client.

Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif et sans garantie. Le dépassement de ces délais ne peut donner lieu à aucune retenue ou indemnité.

Les délais indiqués sont en outre de plein droit suspendus par tout événement indépendant du contrôle de la société MICRO CONNEXIONS SYSTEMES et ayant pour conséquence de retarder la livraison de façon globale ou partielle.

En toute hypothèse, la livraison dans les délais ne peut intervenir que si le client est à jour de toutes ses obligations à l'égard de la société MICRO CONNEXIONS SYSTEMES, qu'elle qu'en soit la cause.

5. TRANSPORTS

Nous ne procédons pas à l'expédition des matériels sauf sur demande expresse de l'acheteur. Les frais de transport sont à la charge du destinataire.

Les marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire, même en cas de franco de port. Le client ou destinataire devra s'assurer à l'arrivée des marchandises et en présence du bon transporteur du bon état de celles-ci. Aucune réclamation ne sera admise par la société MICRO CONNEXIONS SYSTEMES si le client ne respecte pas les conditions d'application de l'article 105 du Code du Commerce qui stipule que le destinataire doit notifier au transporteur dans un délai de trois jours par lettre recommandée, sa protestation motivée. La réclamation exige des réserves au déballage, en présence du transporteur.

6. ECHANGE ET GARANTIE (voir annexe)

Pour tout article non satisfaisant, la société MICRO CONNEXIONS SYSTEMES accorde un délai de trois jours pour un échange, à compter de la date de réception des marchandises. Au-delà de cette limite, nous refusons catégoriquement tout échange.

Notre matériel est garanti 1 an, pièces et main d'oeuvre par retour en nos ateliers. Seuls les produits vendus par la société MICRO CONNEXIONS SYSTEMES, dans les périodes et vérifiés comme défectueux donnent lieu à un échange ou réparation.

La garantie ne peut s'appliquer en cas d'utilisation normale, de négligence de modification ou d'accident, et démontage (Notebook, Moniteur, Alimentation etc...).

Aucune marchandise ne peut être retournée sans l'accord préalable de la société MICRO CONNEXIONS SYSTEMES. Tout produit doit être systématiquement retourné complet dans son emballage d'origine pour un échange standard. (Manuel, Connecteur, Câble ect...).

la société MICRO CONNEXIONS SYSTEMES ne sera tenue à aucune indemnisation envers l'acheteur pour tout préjudice direct ou indirect, tel que l'accident aux personnes, dommages et manque à gagner.

la société MICRO CONNEXIONS SYSTEMES s'engage à livrer un matériel en état de bon fonctionnement et ne sera pas tenue pour responsable d'éventuelles pertes de données et de toutes pannes, notamment sur le disque dur, résultant d'erreurs de manipulations faites par ses clients.

La société MICRO CONNEXIONS SYSTEMES ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable des dysfonctionnement éventuels, des matériels ou logiciels distribués, consécutifs au passage à l'an 2000.

7. RESERVE DE PROPRIETE

Les marchandises resteront la propriété de MICRO CONNEXIONS SYSTEMES jusqu'au paiement intégral de leur prix mais l'acheteur en deviendra responsable à partir de leur livraison. Dès cet instant, l'acheteur doit souscrire un contrat d'assurance garantissant les risques de détérioration, de perte, vol ou destruction des marchandises désignées, quelque soit la cause du dommage.

Annexes

Notre garantie ne s'applique pas aux :

- souris
- manettes de jeux
- composants mémoires (DRAM, SIMM, SIP ou tout autre module)
- coprocesseurs non installés par nos soins
- consommables (disquettes, rubans d'encre imprimante etc...).